

AGENTS DE CONDUITE (ADC)

GT PRIME DE TRACTION ADC

L'UNSA POUSSÉ LE CURSEUR !

Sous la pression de l'UNSA, la direction a enfin ouvert des discussions sur la prime Traction. Si l'entreprise cherchait initialement une simple opération de « lisibilité », vos représentants UNSA exigent une réelle reconnaissance de l'évolution de nos métiers.



SIMPLIFIER C'EST BIEN,
REVALORISER ET SÉCURISER
C'EST MIEUX !

1

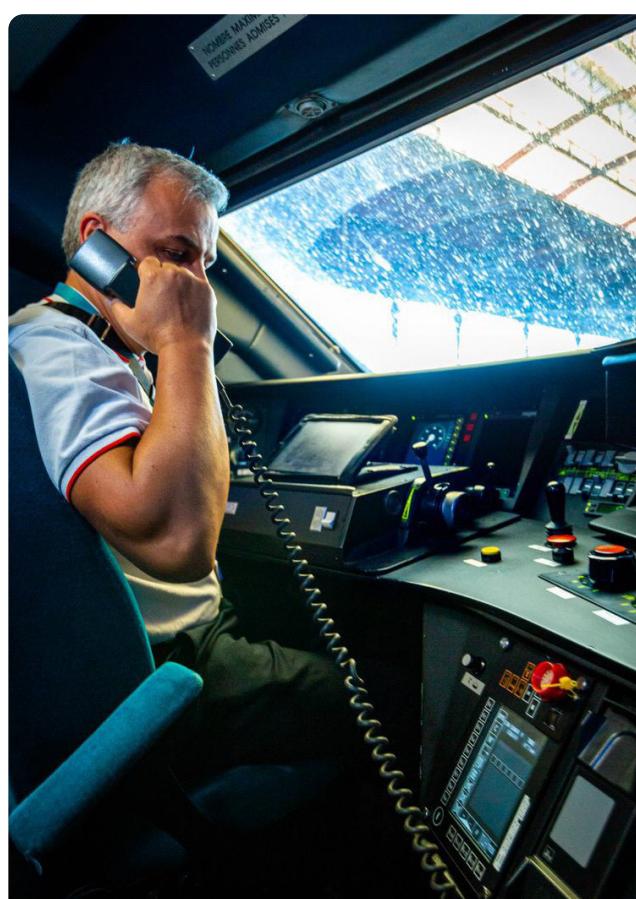
REVALORISATION L'UNSA EN VEUT PLUS !

La direction propose une hausse des primes de présence horaire (dès la 1^{ère} minute au lieu de la 3^{ème} heure) au 1^{er} janvier 2026.

	TAUX ACTUEL	PROPOSITION DIRECTION
TAUX 1 (>5H)	1,90€	2,85€ (+50%)
TAUX 2 (3 À 5H)	1,11€ x2 = 2,22€	2,44€ (+10%) pour les 5 premières heures

Rétroactivité : Ces mesures s'appliqueront au 1^{er} janvier 2026 (paiement prévu en juin 2026). L'UNSA reste vigilante sur l'application de ce rappel !

L'UNSA JUGE CES MONTANTS ENCORE INSUFFISANTS ET PORTE LE CURSEUR PLUS HAUT ! ...



2

SECURISATION NE PLUS SUBIR LES ALEAS

Pour l'UNSA, l'agent ne doit pas être la variable d'ajustement des choix de l'entreprise.

Maladie / Blessure hors service : la direction lâche du lest en appliquant le taux moyen* (quotient 480) dès le 7^{ème} jour (au lieu du 12^{ème}). Taux socle appliqué du 2^{ème} au 6^{ème} jour (1^{er} jour étant la carence...).

* Taux moyen obtenu par le quotient 480 du montant des primes réalisées au cours des 12 derniers mois (environ 50% de votre PMJR) ou taux socle

* Taux socle : TA : 19,03€ / TB : 20,62€

Journées Sans Utilisation (SU) : Grâce à la ténacité de l'UNSA (notamment vis à vis d'Intercités), le passage au Taux A (25,89€) se fera dès le 2^{ème} jour de SU.

Les SU sont souvent le résultat d'une hyper-spécialisation voulue par la direction. Vous n'avez pas à en payer le prix fort !

Prime Garantie : Le seuil passe de 705€ à 745€. Un progrès, mais un coût dérisoire pour l'entreprise. L'UNSA demande un filet de sécurité bien plus robuste.



L'UNSA MAINTIENT SA REVENDICATION HISTORIQUE : UNE SÉCURISATION À 100% DE LA PRIME DE TRAVAIL !

3

SIMPLIFICATION ENFIN PLUS DE CLARTÉ

L'UNSA a validé les avancées techniques pour faciliter votre quotidien :

- **États 31 et 113** : Une lecture des fiches de prime enfin simplifiée.
- **Acompte Congés** : à partir d'avril 2026, fin des redressements brutaux en début d'année grâce à un lissage mensuel. Zéro impact négatif sur votre rémunération totale.
- **Formation** : L'entreprise devra enfin sensibiliser les nouveaux ADC et informer l'ensemble des conducteurs sur ces mécanismes complexes.

L'AVIS DE L'UNSA UNE ÉTAPE, PAS UNE FIN !

Ces avancées sont une première victoire, mais le chemin est encore long pour une reconnaissance pleine et entière. À noter : ces gains s'ajouteront aux éventuelles mesures salariales obtenues lors des prochaines NAO !

**L'UNSA, VOTRE ALLIÉ
POUR UNE
RÉMUNÉRATION
JUSTE ET SÉCURISÉE.**